



Description de l'offre – Produit Webex pour la Défense

La présente Description de l'offre fait partie des [Conditions générales](#) ou de toute autre condition similaire existant entre Vous et Cisco (p. ex., Contrat de licence d'utilisateur final) (le « **Contrat** »). Les termes commençant par une majuscule, sauf s'ils sont définis dans le présent document, ont la signification qui leur est donnée dans le Contrat. Les références au Contrat de licence de l'utilisateur final supplémentaire ou au CLUFS font référence à la Description de l'offre.

1. Résumé

1.1 **Description.** Webex pour la Défense (le « **Produit** ») est uniquement disponible pour le département de la Défense des États-Unis (« **DoD** » pour Department of Defense) et les entités du DoD. Le Produit est un système de communication IP en nuage qui intègre des produits et des applications de voix, de vidéo, de données et de mobilité. Il permet les communications vocales et vidéo, et les communications de messagerie via des terminaux IP de Cisco, des clients mobiles et logiciels pour ordinateur de bureau. Selon l'offre groupée que vous achetez, le Produit peut comprendre une partie ou l'ensemble des caractéristiques et fonctionnalités suivantes :

- Appels en nuage
- Messagerie vocale
- Messagerie instantanée et présence (« **IM&P** »)
- Accès mobile et à distance (« **MRA** »)
- Gestion des appels d'urgence
- Conférence audio et vidéo

1.2 **Offres groupées.** Le Produit est vendu dans les deux offres groupées suivantes :

- Appels (également appelés « **D1** »). L'offre groupée comprend les appels et la messagerie vocale dans le nuage, la messagerie instantanée, la présence et la mobilité, sous licence pour plusieurs terminaux de collaboration. Un abonnement D1 est destiné à un Utilisateur unique, où l'Utilisateur unique peut être l'utilisateur principal d'un ou de plusieurs appareils utilisés dans le cadre d'une collaboration.
- Appels et conférences (également appelé « **D2** »). L'offre groupée comprend tous les éléments de D1, ainsi que les réunions alimentées par Cisco Meeting Server, une solution de réunions hébergée par Cisco. Un abonnement D2 est destiné à un utilisateur unique, cet utilisateur pouvant être l'utilisateur principal de plusieurs appareils utilisés dans le cadre d'une collaboration et de conférences. Un Utilisateur D2 est autorisé à planifier, à héberger, ou à gérer ou réaliser une conférence audio ou vidéo.

1.3 **Exclusions.** Le Produit n'inclut pas ce qui suit :

- la connectivité réseau du « Meet-me-Point » de l'Agence des systèmes d'information de la Défense jusqu'aux terminaux du Client;

- le service PSTN ou DSN;
- le service 911 et E911;
- le provisionnement des fonctionnalités par Cisco (p. ex., la configuration du plan de numérotation, la gestion des utilisateurs finaux, le provisionnement des terminaux, etc.);
- la collecte ou l'importation des données du Partenaire Cisco;
- l'installation et la configuration en dehors des centres de données dans les locaux de Cisco.

2. Services d'assistance et autres services

Votre Partenaire Cisco coordonnera et veillera à ce que Vous disposiez d'une assistance de niveau 1 et 2 suffisante, comme décrit ci-dessous, à condition toutefois que i) le Partenaire Cisco convienne avec Vous qu'une autre entité en dehors de Cisco, comme le Partenaire Cisco ou Vous, peut assumer la responsabilité de sa propre assistance de niveau 1 et 2 (cette entité sera appelée « **Entité d'assistance** ») et ii) si une Entité d'assistance de niveau 2 n'est pas en mesure de résoudre un problème d'assistance parce que le problème nécessite l'assistance de Cisco, l'Entité d'assistance peut faire monter le problème à Cisco.

Une Entité d'assistance de niveau 1 :

- fournira une assistance de niveau 1 pour le dépannage, comme indiqué ci-dessous, à condition que, si l'Entité d'assistance n'est pas en mesure de fournir l'assistance de niveau 1 décrite ci-dessous, le Partenaire Cisco achète rapidement l'assistance de niveau 1 auprès de Cisco;
- fournira une assistance pour tous les problèmes liés aux périphériques sur site, aux terminaux, au réseau, et pour tous les problèmes non liés au nuage; et
- recueillera et fournira des détails sur les problèmes signalés, participera à la reproductibilité et au triage des problèmes comme raisonnablement demandé par Cisco, participera aux tests des correctifs des problèmes, confirmera que les problèmes ne sont pas liés au matériel, aux logiciels, aux applications ou à d'autres sources fournis par l'Utilisateur.

L'assistance de niveau 1 et 2 comprend la possibilité de :

- fournir des renseignements généraux sur le Produit;
- expliquer comment utiliser le service, les périphériques et les clients logiciels;
- fournir une assistance pour la configuration;
- filtrer les problèmes non techniques;
- isoler les problèmes et déterminer les défauts de service;
- analyser la provenance de l'erreur;
- restaurer les paramètres mal configurés.

Cisco fournira à l'Entité d'assistance une assistance technique en tout temps pour le fonctionnement en temps réel du Produit. Cisco n'est pas responsable de la prise en charge du réseau du Partenaire Cisco ou de l'Utilisateur (y compris l'équipement réseau) qui est connecté au centre de données du Produit ou au site de l'Utilisateur.

3. Protection des données

Cisco doit maintenir une autorité provisoire de l'Agence des systèmes d'information de la Défense des États-Unis (« **DISA** » pour Defense Information Systems Agency) au niveau d'incidence 5 pour le Produit et maintenir les contrôles, la surveillance, l'assistance sur place et les fonctions de rapport du Produit conformément aux spécifications et aux exigences établies par la DISA. Les renseignements personnels traités dans le cadre de l'utilisation du Produit sont stockés aux États-Unis et ne sont pas soumis à des

transferts de données internationaux. Si Vous avez accès à des renseignements du gouvernement fédéral, Vous devez vous assurer que ceux-ci sont limités à un environnement de niveau d'incidence 5 autorisé par la DISA.

4. Conditions particulières

4.1 **Conditions.** L'obligation de Cisco de fournir le Produit dépend des conditions suivantes :

- (1) La DISA fournit la capacité NIPRNet, la connectivité PSTN et le service 911 et E911.
- (2) Votre architecture de réseau autorise et achemine correctement le trafic du Produit.
- (3) Le DoD permet une connexion réseau sécurisée approuvée pour un accès mobile sur NIPRNet.
- (4) Le Partenaire ou Vous configurez les fonctionnalités pour qu'elles fonctionnent adéquatement, y compris lorsque ces fonctionnalités dépendent d'autres configurations du système (p. ex., le plan de numérotation, etc.).
- (5) Les fonctionnalités d'appel, de messagerie vocale, de messagerie instantanée et d'appel d'urgence sont prises en charge par différents terminaux de votre réseau (« **LAN IP** »). (Certaines fonctionnalités d'appel peuvent ne pas être prises en charge si elles doivent traverser le RTPC ou d'autres passerelles qui restreignent et modifient le trafic.)
- (6) Le terminal est un terminal pris en charge qui a la capacité de prendre en charge les fonctionnalités susmentionnées, comme indiqué ici : <https://www.cisco.com/c/en/us/solutions/industries/government/federal-government-solutions/secure-cloud-defense.html#~stickynav=2>.
- (7) Le DoD dispose de ressources réseau suffisantes (bande passante et latence) et d'une capacité de routage entre les terminaux, et le CAP de la DISA fonctionne adéquatement. Cisco n'est pas responsable d'une diminution de la qualité de service ou de l'indisponibilité des fonctionnalités liées à des ressources réseau inadéquates ou à un manque de connectivité du système.
- (8) Vous utilisez les téléphones IP Cisco câblés compatibles avec le Produit identifié ici : <https://www.cisco.com/c/en/us/solutions/industries/government/federal-governmentsolutions/secure-cloud-defense.html#~stickynav=2>. D'autres téléphones IP Cisco peuvent être activés si vous êtes prêt à accepter le risque et à approuver une autorisation d'exploitation avec les téléphones IP Cisco approuvés.
- (9) Vous comprenez que le client Jabber dans le Produit est pris en charge sur les plateformes suivantes : Microsoft Windows, Mac OS, Apple IOS et Android.
- (10) Vous et le Partenaire Cisco offrez une coopération raisonnable à Cisco et obtenez la coopération des tiers concernés.

4.2 **Accès et utilisation.** L'accès et l'utilisation du Produit, y compris les fonctionnalités référencées dans la section 1 de la présente Description de l'offre, dépendent de la fourniture par le DoD des autorisations et des capacités auxiliaires nécessaires. Cisco n'est pas responsable de la prestation de ces fonctionnalités si les exigences suivantes ne sont pas respectées :

- (A) Appels en nuage : le DoD fournit ce que Cisco détermine à la fois comme une connexion réseau stable entre le terminal de l'Utilisateur et le Produit, et une bande passante suffisante entre les appelants pour prendre en charge les exigences de bande passante audio pour que l'appel réponde aux normes de qualité de Cisco.
- (B) Conférences audio et vidéo : le DoD fournit un accès réseau entre le terminal de l'Utilisateur et le point d'accès infonuagique (« **CAP** » pour Cloud Access Point) avec ce que Cisco détermine comme étant à la fois une bande passante suffisante et une latence de réseau minimale pour permettre la tenue de la conférence. Le trafic de conférence, à la fois audio et vidéo, doit passer par le CAP vers les centres de données du Produit tout au long de la conférence.

- (C) Accès mobile et à distance : le DoD doit permettre à l'appareil mobile de l'utilisateur d'accéder au Produit par l'intermédiaire de NIPRNet.
- (D) Gestion des appels d'urgence : le DoD doit fournir les services 911/E911 aux Utilisateurs. Cisco n'est pas responsable de la fourniture des services 911/E911 directement aux Utilisateurs.CA

4.3 Utilisation par des Tiers autorisés. Les Tiers autorisés, tels que définis dans le Contrat, peuvent inclure des sous-traitants approuvés par le DoD uniquement si le Partenaire Cisco s'assure qu'en plus des utilisations autorisées dans les conditions du Contrat de l'utilisation par des Tiers, a) ces sous-traitants tiers sont comptés comme des Utilisateurs lors de la détermination de la quantité d'abonnements, b) le Client ne facture pas le sous-traitant tiers pour l'utilisation du Produit et c) le Client est responsable de tous les frais encourus par ce sous-traitant tiers.

4.4 Modèles de licence. Les offres groupées D1 et D2 sont présentées dans la formule d'accord Entreprise (paiement pour une utilisation à l'échelle de l'entreprise) et dans la formule d'Utilisateur désigné (paiement par utilisateur).

(A) Formule d'accord Entreprise. La formule de licences selon un accord Entreprise est régie selon les conditions du programme d'accord Entreprise de Cisco. Ces conditions Vous sont communiquées et Vous devez les accepter lorsque Vous passez Votre commande.

(B) Formule d'Utilisateur désigné. Selon la formule d'Utilisateur désigné, Votre obligation de paiement et Votre droit d'utiliser le Produit sont basés sur le nombre d'Utilisateurs désignés dans Votre commande, quelle que soit l'utilisation. Si le nombre d'Utilisateurs désignés qui accèdent au Produit dépasse le nombre d'Utilisateurs désignés indiqué dans Votre commande, Votre obligation de paiement augmentera en fonction du nombre d'Utilisateurs désignés supplémentaires. Le rapprochement de la facturation peut avoir lieu à tout moment une fois que vous avez dépassé le nombre d'utilisateurs désignés indiqué dans votre commande.

Un « **Utilisateur désigné** » dans la formule licence d'Utilisateur désigné est un Utilisateur tel que défini dans le Contrat, y compris tout appareil utilisé pour les modules complémentaires (p. ex., les appareils de zones communes). Chaque Utilisateur désigné reçoit un compte unique qui ne peut pas être partagé ou utilisé par quiconque à part l'employé ou le sous-traitant désigné. Un compte d'Utilisateur désigné ne peut pas être transféré à une autre personne, sauf a) si le contrat de travail de l'Utilisateur désigné prend fin; b) moyennant l'approbation préalable écrite de Cisco. Vous êtes le seul responsable des actes et omissions de Vos Utilisateurs désignés et des frais encourus par ces derniers.

4.5 Durée. La durée initiale est établie à la première des dates suivantes : a) 30 jours après la date à laquelle Cisco Vous informe qu'une partie du Produit est prête à être mise en service ou b) la date à laquelle une partie du Service en nuage a été mise en service, et le Produit est fourni en continu pour la Durée d'utilisation.

4.6 Avis de non-responsabilité en matière d'exigence relative au service de RTPC et en cas d'appel d'urgence – Gestion des appels d'urgence. Si Vous avez besoin d'une identification de la provenance des appels d'urgence, Vous pouvez utiliser la fonctionnalité de routage natif des appels d'urgence de Cisco Unified Communications Manager. La fonction de routage natif des appels d'urgence vous permet de définir des numéros d'identification du lieu d'intervention (« **ELIN** » pour Emergency Location Identification Numbers) au niveau du groupe d'appareils ou au niveau de l'appareil, afin que l'emplacement d'un appareil puisse être déterminé et identifié au point de réponse de sécurité publique (« **PSAP** » pour « Public safety answering point »). Cette fonctionnalité n'inclut aucun service lié au PSAP. Cisco n'est pas responsable de confirmer que a) les ELIN sont configurées correctement, b) un emplacement de périphérique précis a été établi ou b) le routage vers le PSAP se déroule comme prévu.

4.7 Solutions tierces. Si le DoD l'autorise, Cisco permettra au Partenaire Cisco de proposer des solutions tierces pour fournir des informations sur l'emplacement de l'Utilisateur pour le routage des appels PSAP, à condition que, si ces intégrations tierces nécessitent une API, le Partenaire Cisco utilisera les API autorisées par Cisco pour le Produit.

4.8 Comptes pour un usage personnel. Cisco recommande que vous utilisiez votre adresse courriel personnelle pour accéder au Produit pour une utilisation personnelle. Si vous utilisez l'adresse

courriel fournie par votre employeur afin d'accéder à un Produit dans le but d'en faire une utilisation personnelle et que votre employeur achète ultérieurement le Produit de Cisco, Vous devrez modifier l'adresse courriel associée à votre compte au moyen d'une adresse courriel personnelle. Vous pouvez modifier Votre adresse courriel en suivant ces instructions. Si Vous n'apportez pas de modification, Votre compte personnel et Vos renseignements personnels seront sous le contrôle de Votre employeur et Votre utilisation sera soumise aux politiques de Votre employeur.